

6TI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 190 881 €
SIEGE SOCIAL : 24 RUE DU COQ SAINT MARCEAU 45100 ORLEANS
413 845 983 RCS ORLEANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MAI 2026
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 678 992 €, décide de l'affecter aux associés à titre de dividendes.

L'assemblée générale décide en outre de prélever une somme de 321 008 € sur le poste « Autres Réserves » à titre de complément de dividende. La somme globale mise en distribution sera ainsi de 1 000 000 €.

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 874,89 € environ, entièrement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 mai 2026 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Présidente
SDCO, représentée par Sandrine DORAT



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS 6TI

24 rue du coq Saint Marceau

45100 ORLEANS

NAF : 6202A-

Siret : 41384598300068

certifiés conformes



11 av. du prdt John Kennedy
45100 ORLEANS

Tél. 02 38 76 46 15

Fax. 02 38 69 33 85

Web www.fcni.fr

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6TI</u>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>24 rue du coq Saint Marceau 45100 ORLEANS</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 1 3 8 4 5 9 8 3 0 0 0 6 8</u>				Néant ☐ *					
						Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
						Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	420	AG	420			
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 426	AU	36 662	31 764		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	4 851	CT		4 851		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
		TOTAL (II)			BJ	73 699	BK	37 083	36 616
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
			En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	724 751	BY		724 751		
		Autres créances (3)	BZ	159 535	CA		159 535		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE				
		Disponibilités	CF	2 703 941	CG		2 703 941		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 814	CI		9 814		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	3 598 042	CK		3 598 042		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 671 741	1A	37 083	3 634 658		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 6TI	Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 190 881...)		DA 190 881
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 19 090
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG 1 413 488
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 678 992
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 2 302 452
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 33 759
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 621 172
	Dettes fiscales et sociales		DY 661 007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Instrument financier à terme		D1
	Autres dettes		EA 16 266
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 1 332 206	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 3 634 658	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 332 206
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Désignation de l'entreprise : SAS 6TI				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	6 810 722	FH		FI	6 810 722
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 810 722	FK		FL	6 810 722
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15 089
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 825 811
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 569 929
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	37 613
	Salaires et traitements*					FY	1 643 472
	Cotisations sociales (10)					FZ	626 618
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations				GA	9 666
						GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	
	Autres charges (12)					GE	9 924
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 897 224
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	928 586
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 253
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 282
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)						GP	37 536
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	591
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	36 944
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	965 531

Désignation de l'entreprise SAS 6TI										Néant ☐ *	
										Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	80 280
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	206 259
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 863 348
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 184 355
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	678 992
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	4 253
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6TI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 634 658 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 678 992 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1			1
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	420			420
Immobilisations incorporelles	421			421
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	40 670			40 670
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 224	1 188	1 655	27 757
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 894	1 188	1 655	68 427
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	4 622	230		4 851
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 622	230		4 851
ACTIF IMMOBILISE	73 937	1 417	1 655	73 699

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 188	230	1 417
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		1 188	230	1 417
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		1		1
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>		1 654		1 654
Diminutions de l'exercice		1 655		1 655

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	1
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	378	42		420
Immobilisations incorporelles	378	42		420
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	8 898	4 067		12 965
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 795	5 558	1 655	23 697
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 693	9 625	1 655	36 663
ACTIF IMMOBILISE	29 071	9 667	1 655	37 083

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 894 101 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	724 751	724 751	
Autres	159 536	159 536	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	9 814	9 814	
Total	894 101	894 101	

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	11 926
<i>Etat – produits à recevoir</i>	2 423
<i>Banque – Intérêts courus à recevoir</i>	53 881
Total	68 229

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 332 206 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	33 760	33 760		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	621 173	621 173		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	661 007	661 007		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	16 266	16 266		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 332 206	1 332 206		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	80 672			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	101 825
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	121 761
<i>Provisions hs</i>	8 109
<i>Provisions rtt</i>	13 902
<i>Provisions commissions & primes</i>	25 720
<i>Personnel – autres charges à payer</i>	92 569
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	47 157
<i>Charges soc/hs</i>	3 154
<i>Charges soc/ rtt</i>	5 403
<i>Taxe d apprentissage à payer</i>	1 400
<i>Formation continue à payer</i>	1 089
<i>Clients – RRR à accorder</i>	799
Total	422 888

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d avance</i>	9 814		
Total	9 814		